

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1/6

selon 1907/2006/CE, article 31
MAM

Révision 3
Date de révision
07-02-23

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Étiquette d'un produit

Nom du produit	MAM
----------------	-----

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

La description	Engrais
----------------	---------

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Compagnie	Metrop Agrotechniek
Adresse	M.A. Reinaldaweg 17b 3411MB Lopik Netherlands
Web	www.metrop.biz
Téléphone	+31 (0)30 6877274
Fax	+31 (0)30 6877423
Email	info@metrop.nl
Fournisseur local	
Compagnie	
Adresse	
Web	
Téléphone	
Fax	
Email	

1.4. Numéro d'urgence


Numéro d'urgence	+31 (0)30 6877274 09:00-17:00 GMT
------------------	--------------------------------------

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classement - 67/548/CEE	Xi; R36/37/38 Symboles : Xi : Irritant
Principaux dangers	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
2.1.2. Classement - CE 1272/2008	Irritation cutanée.2 : H315 ; Irritation des yeux. 2 : H319 ; STOT SE 3 : H335 ;

2.2. Label elements

Pictogrammes de danger	
Mot-indicateur	Avertissement
Mention de danger	Irritation cutanée. 2 : H315 - Provoque une irritation cutanée Irritation des yeux. 2 : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux STOT SE 3 : H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
Conseil de prudence : Prévention	P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Énoncé de mise en garde : réponse	P302+P352- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer.

Conseil de prudence : Stockage Conseil de prudence : Élimination	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette) P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
	P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. P405 - Magasin fermé
	P501 -Éliminer le contenu/récipient dans la collecte des déchets ou le recyclage, après rinçage soigneux, si en conformité avec les réglementations locales et nationales

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Matières****67/548/EEC / 1999/45/EC**

Nom chimique	Index No.	CAS No.	EC No.	REACH Enregistrement Numéro	Conc. (%w/w)	Classifi- cation
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	229-347-8			20-30 %	O; R8-9 Xi; R36/37/38
Nitrate de potassium	7757-79-1	231-818-8			10-20 %	O; R8
Zinc disodique éthylènediaminetétraacétate (Zinc EDTA)	14025-21-9	237-865-0			1-10 %	
Cobalt disodique éthylènediaminetétraacétate (Cobalt EDTA)	15137-09-4	239-198-0			0-0,5 %	Xn; R40 Xi; R36/38

EC 1272/2008

Nom chimique	Index No.	CAS No.	EC No.	REACH Enregistrement Numéro	Conc. (%w/w)	Classifi- cation
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	229-347-8			20-30 %	Ox. Sol. 1: H271; Peau Irrit. 2: H315; œil Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H335
Nitrate de potassium	7757-79-1	231-818-8			10-20 %	Ox. Sol. 3:
Éthylènediaminetétra- acétate disodique de zinc (EDTA de zinc)	14025-21-9	237-865-0			1-10 %	
Éthylènediaminetétra- acétate disodique de cobalt (EDTA de cobalt)	15137-09-4	239-198-0			0-0,5 %	Peau Irrit. 2: œil Irrit. 2: H319; Carc. 2: H351;

3.2. Mélanges

Voir la section 3.2 pour plus d'informations.

SECTION 4 : Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Irritant pour le système respiratoire. L'inhalation peut causer de la toux, une oppression thoracique et une irritation du système respiratoire. Amener la personne exposée à l'air frais. Consulter un médecin.
-------------------	--

Lentilles de contact	Irritant pour les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Adressez vous à un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements contaminés. Adressez vous à un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Adressez vous à un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent. NE PAS FAIRE VOMIR.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut causer une irritation du système respiratoire.
Lentilles de contact	Provoque une grave irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des muqueuses.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer un essoufflement. Adressez vous à un médecin si l'irritation ou les symptômes persistent.
Lentilles de contact	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon.
Ingestion	Attention - substance pas encore entièrement testée. Peut provoquer une irritation des muqueuses.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Dioxyde de carbone (CO ₂)
--	---------------------------------------

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un appareil respiratoire approprié si nécessaire.
--	--

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail. Porter un équipement de protection adapté.
--	--

6.2. Précautions environnementales

	Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts. Empêcher tout déversement supplémentaire si cela est sécuritaire.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un matériau absorbant inerte. Balayer. Transférer dans des récipients appropriés et étiquetés pour élimination. Nettoyer soigneusement la zone de déversement avec beaucoup d'eau.
--	--

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail. Adoptez les meilleures considérations de manipulation manuelle lors de la manipulation, du transport et
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Conserver les récipients bien fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.
--	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle





8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Éthylènediaminetétra-acétate disodique de cobalt (EDTA de cobalt)	WEL 8-hr limit ppm:	WEL 8-hr limit mg/m³: 0.1
	WEL 15 min limit ppm: WEL 8-hr limit mg/m³ total - poussière inhalable :	WEL 15 min limit mg/m³: WEL 15 min limit mg/m³ total - poussière inhalable :
	WEL 8-hr limit mg/m³ total - poussière respirable :	WEL 15 min limit mg/m³ total - poussière respirable :

Nitrate de potassium	WEL 8-hr limit ppm: WEL 15 min limit ppm: WEL 8-hr limit mg/m3 total - poussière inhalable WEL 8-hr limit mg/m3 total - poussière respirable :	WEL 8-hr limit mg/m3: 20.8 WEL 15 min limit mg/m3: 10 WEL 15 min limit mg/m3 total - poussière inhalable : WEL 15 min limit mg/m3 total - poussière respirable :
Éthylènediaminetétra acétate de zinc disodique (Zinc EDTA)	WEL 8-hr limit ppm: WEL 15 min limit ppm: WEL 8-hr limit mg/m3 total - poussière inhalable WEL 8-hr limit mg/m3 total - poussière respirable :	WEL 8-hr limit mg/m3: 10 WEL 15 min limit mg/m3: 3 WEL 15 min limit mg/m3 total - poussière inhalable : WEL 15 min limit mg/m3 total - poussière respirable :

8.2. Exposure controls

8.2.1. Approprié contrôles techniques	   
8.2.2. Protection individuelle les mesures	Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail.
Protection des yeux / du visage	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques
Protection de la peau - Protection des mains	Lunettes de sécurité homologuées
Protection respiratoire	Gants résistants aux produits chimiques (pvc)
	Usure:.. Appareil respiratoire adapté.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide
Couleur	Vert
odeur	Doux
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
pH	3.5 - 5
Point de fusion	< -1 °C
Point d'ébullition initial	> 100 °C
Point d'éclair	N'est pas applicable
Taux d'évaporation	> Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	> Pas de données disponibles
Pression de vapeur	> Pas de données disponibles
Densité de vapeur	> Pas de données disponibles
Densité relative	1.43 - 1.48 (H2O = 1 @ 20 °C)
Coefficient de partage	N'est pas applicable
Température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles
Viscosité	> Pas de données disponibles
Propriétés explosives	> Pas de données disponibles
Propriétés comburantes	> Pas de données disponibles
Solubilité	> Soluble dans l'eau

9.2. Les autres informations

Conductivité	Aucune donnée disponible
Tension superficielle	Aucune donnée disponible
Groupe gaz	Aucune donnée disponible
Teneur en benzène	Non déterminé
Teneur en plomb	Non déterminé
Composés COV (organiques volatils)	Non déterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10. Stabilité chimique**

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

SECTION 11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Acute toxicity	Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irrit. oculaire	Provoque une grave irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.
Cancérogénicité	Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.

11.1.2. Mélanges

	Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.
--	--

11.1.3. Informations sur les dangers

	Irritant pour les yeux et la peau.
--	------------------------------------

11.1.4. Informations toxicologiques

Nitrate d'ammonium	DL50 cutanée chez le rat : 2 950	Orale Rat LD50 : 2000
Éthylène-diaminetétraacétate disodique de cobalt	Orale Rat DL50 ; 2000	
Nitrate de potassium	DL50 cutanée chez le rat : 2 000	Orale Rat LD50 : 2000
Éthylène-diaminetétraacétate de zinc disodique	Inhalation Rat CL50/4 h : 2,75	Orale Rat LD50: 5000 mg/kg

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nitrate d'ammonium	Poisson CL50/96h : 100 mg/l	Algues CL50/96h : 1700
Potassium Nitrate	Daphnie EC50/48h: 490.0000 mg/l	Algues IC50/72h: 1700.0000 mg/l
	Poisson LC50/96h: 1378.0000 mg/l	

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Coefficient de partage	
Nitrate d'ammonium	Non applicable
Nitrate de potassium	Non applicable
Éthylène-diaminetétraacétate disodique de zinc	Aucune donnée disponible
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**Informations générales**

	Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales.
--	---

Méthodes d'élimination

	Contactez une entreprise agréée d'élimination des déchets.
--	--

Élimination des emballages

	NE PAS réutiliser les contenants vides. Les conteneurs vides peuvent être envoyés pour élimination ou recyclage.
--	--

SECTION 14: Informations relatives au transport**ADR/RID**

	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.
--	--

IMDG

	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.
--	--

IATA

	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.
--	--

Plus d'informations

	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.
--	--

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlements	RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant Règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que directive 76/769/CEE du Conseil et directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE. RÈGLEMENT (UE) N° 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions applicables aux substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE de la Commission, 93/ 67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE.
-------------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations**Les autres informations**

Texte des phrases de risque dans la section 3	R8 - Favorise l'inflammation des matières combustibles R9 - Explosif en mélange avec des matières combustibles. R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau R40 - Preuve limitée d'un effet cancérigène.
Texte des mentions de danger dans la section 3	Bœuf. Sol. 1 : H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion ; oxydant puissant Skin Irrit. 2 : H315 - Provoque une irritation cutanée. Irritation des yeux. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 : H335 - Peut irriter les voies respiratoires Bœuf. Sol. 3 : H272 - Peut aggraver un incendie ; oxydant. carc. 2: H351 - Susceptible de provoquer le cancer .

Plus d'informations

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont conçues uniquement à titre indicatif pour une utilisation, un stockage et une manipulation en toute sécurité du produit. Ces informations sont correctes au mieux de nos connaissances et de nos convictions à la date de publication, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre procédé.